

La pensée de la semaine:

"Plus on est de fous, plus on lit!"
Slogan du Salon du livre de Montréal
1984

LE FRONT

Hébdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie le | lundi 3 décembre 1984

Vol. 21 No 13

Littérature acadienne au Salon du livre de Montréal

C'est du 20 au 25 novembre derniers que se tenait le 7e Salon du livre de Montréal à la place Bonaventure. Parmi les nombreux exposants, les Éditions d'Acadie présentèrent environ quatre-vingt titres, les plus récents aux Éditions d'Acadie, et toutes les publications des Éditions Perce-neige.

Douze auteurs acadiens dont les ouvrages ont été publiés depuis l'an dernier, ont participé à l'événement. Il s'agit de Maurice Basque, Huguette Bourgeois, Roy Bourgeois, Régis Brun, Murielle Cyr, France Daigle, Corinne Gagnon, Melvin Gallant, Gerald LeBlanc, Claude LeBouthillier, Jean Peronné et Arsène Richard.

Le samedi après-midi, une rencontre avec ces écrivain(e)s a été organisée. Cela a permis aux gens de rencontrer les auteurs et de discuter avec eux(eles).

Chantal Lainey représentait les Éditions d'Acadie au Salon du livre. C'est elle qui s'est chargée de l'organisation du kiosque et de la coordination des activités. Beaucoup de gens ont visité le kiosque au cours de la semaine et les ventes ont doublé comparativement à celles de l'an passé lors du même événement.

D'après Madame Lainey, les québécois(es) sont très intéressés à la littérature acadienne et là(e)lles sont desiréu(se)sx de mieux connaître les auteur(e)s acadien(ne)s.

Parmi les nombreuses activités se déroulant au cours de la semaine, les Éditions d'Acadie ont organisé un lancement

collectif de douze ouvrages. Ce lancement a eu lieu le samedi soir. Les médias avaient été invités pour l'occasion. Environ trois cents personnes (québécois(es) et acadien(ne)s) ont assisté à l'événement et l'atmosphère était à la fête. Il s'agissait des douze dernières publications aux Éditions d'Acadie: "La philosophie...au féminin" de Corinne Gallant, "C'est pour quand le paradis" de Claude LeBouthillier, "Géographie de la nuit rouge" de Gerald LeBlanc, "Film d'amour et de dépendance" de France Daigle, "La drôle de chasse de Pépère Gougnon" de Jean Peronné, "Caprice en hiver" de Melvin Gallant, "Yano et les soldats aux épées magiques" de Murielle Cyr, "L'historiste de Lameque" de Maurice Basque et Roy Bourgeois, "Pionnier de la nouvelle Acadie — Joseph Guegnon" de Régis Brun, "Les Rumeurs de l'amour" de Huguette Bourgeois, "Pixie", traduit de l'américain par Arsène Richard. L'ouvrage de Jeanne Ducluzau, "Anne d'Acadie", a également été lancé. Madame Ducluzau était venue de France spécialement pour l'événement. C'est Michel Henry, des Éditions d'Acadie, qui a ouvert la soirée et qui a présenté les auteurs et leur ouvrage.

Un peu plus tard, alors que la foule était de plus en plus animée, Gerald LeBlanc a pris la parole. Il a rappelé aux gens dans la salle, le colloque littéraire ayant eu lieu du 14 au 15 juin derniers à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, colloque auquel avaient participé six écrivain(e)s québécois(es) et acadien(ne)s acadiens. Les actes de



ce colloque venant tout juste d'être publiés aux Éditions Perce-neige, Gerald LeBlanc a présenté le recueil qui s'intitule "Les cent lignes de notre américanisme". Jean-Paul

Daoust, écrivain québécois ayant participé au colloque, s'est adressé à la foule, les invitant à entonner ensemble la "chanson thème" du colloque, chanson dont il

est l'auteur. C'était un des bons moments de la soirée. Les gens semblaient s'amuser et la fête a continué.

D'après Chantal Lainey,

la présence des Éditions d'Acadie et des écrivain(e)s acadiens au Salon du livre de Montréal cette année, va faire rayonner au Québec et ailleurs. "Le Salon du livre de Montréal, c'est le tremplin permettant à la littérature acadienne d'être connue au Québec surtout et aussi à l'étranger étant donné la participation internationale à l'événement", affirme-t-elle.

Tous ceux et celles qui n'ont pas pu assister au lancement ont eu lieu à Montréal samedi soir, sont invités à se rendre à la Galerie d'art de l'Université de Moncton, le mardi 4 décembre prochain, à partir de 20h. Les mêmes auteurs(e)s prendront part à ce lancement, à l'exception de Gerald LeBlanc et de France Daigle.

Louise A. Bourque

L'Assemblée générale annulée

La réunion générale qui devait avoir lieu le mercredi 28 novembre dernier a dû être annulée en raison d'une trop faible participation du corps étudiant. Au cours de cette assemblée, il devait notamment être question d'un projet de construction du centre social élaboré par le comité de planification créé au mois de septembre dernier (voir supplément du Front du lundi 19 novembre 1984). Cependant, jusqu'à seulement près de 130

étudiants sur le montant minimal d'étudiants requis (environ 254, c'est-à-dire 8% de la population étudiante) se sont présentés à l'auditorium de la Faculté de l'Éducation. L'assemblée générale a été invalidée. On a par conséquent dû procéder à une réunion informelle de laquelle a découlé dans un premier temps, une entente générale unanime relativement à la nécessité d'avoir un centre social servant de lieu de

rencontre, de détente et d'échange pour les étudiants et de laquelle a également découlé dans un second temps, une opposition entre les étudiants en faveur d'un début de construction du centre (prévu pour le début de l'été 85) et entre ceux favorisant un retard en raison de certaines lacunes toujours existantes dans le projet.

Conséquemment, la question de construire ou non et sur laquelle devait

en principe, se prononcer l'ensemble des étudiants, n'a pas encore été réglée et reste suspendue.

Le président de la FEUM, Bernard Lord propose donc qu'une autre assemblée générale se tienne le 14 janvier prochain et qu'elle soit suivie d'un référendum portant sur cette question, pour enfin connaître l'opinion majoritaire de la population des étudiants de l'U de M.

Line Madore

Démission du Directeur du "Front"

Au conseil d'administration de la FEUM,

Je viens par la présente, vous présenter ma démission comme directeur du journal "Le Front". Cette démission sera effective le lundi 10 décembre.

L'expérience tirée de la direction du Front est largement positive. Quoique, pour certains, l'orientation du journal soit "basisée", je demeure convaincu que celui-ci demeure l'outil avant-gardiste de la communauté étudiante et qu'il restera à la FEUM continue de ne pas faire preuve d'ingérence dans l'orientation du journal.

"Le Front" a été, est et sera toujours au centre de multiples controverses. Tant que ceci durera, cela voudra dire qu'il mène à bien sa mission car les réactions qu'il engendre font avancer le débat, débat qui ne peut qu'être utile à l'épanouissement de la collectivité étudiante en particulier et acadienne en

général.

Pour terminer, je voudrais vous faire part de mon regret de quitter l'Acadie, cette terre sympathique où réside un peuple chaleureux qui n'hésite pas à adopter les étrangers (malgré leur présence de quelques membres de la communauté) et à leur faire confiance.

Croyez-moi, mon expérience en Acadie sera gravée à jamais dans ma mémoire et nul doute que si une occasion m'est offerte, je n'hésiterai pas à parler de l'Acadie, malheureusement souvent ignorée par la francophonie internationale.

Veuillez croire, chers camarades étudiants, en l'expression de mes salutations les plus sincères.

Mehdi Attia
Directeur du "Le Front"

VEUILLEZ NOTER:

Que le dernier numéro de l'année 1984 paraitra le lundi 10 décembre et que le poste de Directeur(trice) du Front est ouvert jusqu'au jeudi 8 déc. à 16h. Ceux et celles intéressés(e)s devront apporter leur candidature à la FEUM, l'attention sera lieu le même jour à la réunion du C.A. (108 Arts à partir de 19h).

Plus ça change, plus c'est pareil!

Encore et toujours, des problèmes de quorum à la FEUM. Mercredi, ce fut à l'assemblée générale et jeudi ce fut au conseil d'administration. Le quorum de l'assemblée générale de la FEUM requiert la présence de 8% des membres, ce qui représente à peu près 260 étudiants et étudiantes. Mercredi dernier, nous avons constaté qu'il y avait une centaine d'étudiants et étudiantes se sont rendus à l'assemblée générale, ce qui représente environ 3,2% de la population étudiante. Quelle est la cause de cet apathie généralisée? Certains intervenants à l'assemblée générale, transformée en session d'information, ont critiqué les dirigeants de la FEUM, les accusant de pratiquer une politique élitiste.

Le président de la FEUM, pour sa part, a avoué ne pas avoir été mis au courant qu'il était possible de faire annuler les cours pour l'assemblée générale semestrielle. Toujours est-il qu'il est regrettable de constater que les étudiants et étudiantes ne semblent pas se préoccuper plus qu'il n'en faut d'un dossier important comme est celui du centre social. Le lendemain, soit le jeudi 29 novembre, ce fut au tour du représentant de la faculté d'administration au conseil d'administration de la FEUM de quitter précipitamment la réunion suite au rejet d'une proposition qu'il avait appuyée. Ce geste peut paraître anodin mais il en ressort que sans sa présence la réunion ne pouvait se poursuivre, encore une fois, à cause d'un manque de quorum. Nous ne pouvons que désapprouver un geste aussi anti-démocratique et nous faisons appel au conseil étudiant de cette faculté afin qu'il prenne les

mesures nécessaires pour qu'un geste semblable ne se reproduise pas.

Pour ce qui est du projet d'un centre social, il est ironique de constater que les étudiants et étudiantes, par leur absence à l'assemblée générale, ont probablement réussi à éviter une catastrophe. En effet, nous avons remarqué que ceux et celles qui se sont présentés à l'assemblée générale ont, pour la plupart, exprimé de sérieuses inquiétudes face au projet que l'on nous présentait. Les promoteurs du projet en question n'ont pas eu le temps de nous relancer l'argument du don de 150 000 \$ pour justifier leur empressément à vouloir nous faire accepter leur projet. A ce niveau, plusieurs interrogations s'imposent, si ce don existe bel et bien, où est la lettre qui le prouve? Quel est le nom de ce charitable organisme? Pourquoi négocier avec l'université au lieu de s'adresser aux principaux intéressés, i.e. la communauté étudiante?

Pourquoi ne pas vouloir investir cette somme dans notre fonds de fiducie avec garantie qu'elle ne sera utilisée que pour notre centre social? Il est également à remarquer que le directeur des finances de la FEUM nous a convaincu, chiffres à l'appui, qu'en attendant jusqu'à l'année prochaine, l'argent que nous recueilleront par le biais du fonds de fiducie et autres, égales et peut-être même dépassera la somme promise par cet organisme charitable. Alors pourquoi tant insister sur ce que l'on prenne une décision précipitée? Ce qui est de fait n'est pas sans nous rappeler une époque pas très éloignée où certains dirigeants de la FEUM ont

lenté et réussi en partie, à imposer des choses aux étudiants et étudiantes sans qu'ils ne s'en rendent compte.

Nous déplorons, encore une fois, l'attitude du président de la FEUM qui ne semble pas vouloir écouter les arguments logiques de ceux qui s'opposent à sa volonté et ce même s'il prétend le contraire, tout en implorant celui-ci de cesser d'être sur la défensive car nous sommes d'accord que cela ne nous mènera strictement à rien. Nous lui suggérons également de s'inquiérer premièrement de la volonté des étudiants—étudiantes pour ensuite aller l'exposer aux dirigeants de l'Université au lieu d'exécuter le processus contraire.

Pour conclure, nous proposons qu'un nouveau comité du centre social soit formé, que celui-ci produise plusieurs alternatives quant à un centre social, que ces alternatives soient présentées en assemblée générale pour ensuite être votées par le biais d'un véritable référendum.

Erik Roy

L'équipe du journal

Directeur Mehdi Attia
Rédactrice en chef Lise Michaud
—société Erik Roy
—culturelles Louise A. Bourque
—internationales Imed Bouhafa
—sports Daniel Hébert
Responsable du montage Claire Comeau
Correction: Lise Michaud, Laurence Antouin, Christine Lanoie, Réjean Quillette.
Montage: Michèle O'Asstous, Sylvie Godin, Pierrette Lantier et Hossain Tarnas.
Publiciste Sylvie Boucher
Maquettiste Guylaine Dufour
Photographe Line Gagnon
Photocomposition Gisèle LeBlanc
Photocomposition titres Jallel Barroui
Distributeur Marc Villeneuve
Cartouche Charles Emery

Le conseil de la rédaction est formé de Mehdi Attia, Lise Michaud et Erik Roy.

Deux bureaux de 105 chacune, sont attribués à chaque numéro aux articles de fond thématiques ou régionaux. Les articles en question doivent être envoyés au journal le mardi à 10h30 et au maximum de 100 mots et sans déshydratation (un maximum de 400 mots et sans déshydratation le jeudi à 10h30).

L'équipe de montage pour les articles écrits entre le 10h et 10h30 comprend: Martine et Audele. Publicité pour la FEUM, il se veut être l'organe de la communauté étudiante et ne se veut pas être l'organe de la FEUM. Les opinions émises dans le journal ne sont pas nécessairement celles de la rédaction ou de la FEUM.

Les auteurs d'articles n'appartenant pas à l'équipe du Front prennent entièrement la responsabilité de leurs écrits. La FEUM accepte toute responsabilité à ce sujet.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui proviennent du Front doivent être écrits proprement à double interligne, sans déshydratation. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin s'y en fait. On doit s'adresser à la rédaction les auteurs si leur nom est demandé.

La rédaction ne conserve le droit de ne pas publier ses articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) ne respectent pas les critères mentionnés plus haut; 3) contiennent des propos diffamatoires, discriminatoires, racistes ou dénigrant; 4) contiennent des propos obscènes ou pornographiques; 5) contiennent des propos qui sont susceptibles de nuire à la réputation de personnes ou de groupes d'individus.

Les orangistes nous font ch...aque fois la même chose

Le comité consultatif provincial sur les langues officielles a eu un accueil charmant à St-Jean.

En effet, les orangistes sont venus exposer leur "point de vue" sur le bilinguisme au N.-B.

La co-présidente du comité, au moment de son allocution, a été littéralement huée par ce groupe, dont l'unique hantise est la reconnaissance du Français comme langue officielle et la perte du "privilège d'être unilingue anglais".

Longtemps ignorée, la langue de Molière se voit maintenant élevée au même niveau que celle de Shakespeare.

Des nostalgiques du "bon vieux temps" se continuent de la tenir la plus élémentaire, ignorant que le bêtise est déjà en marche et que ce n'est pas leur attitude qui changera les choses. Au lieu de sortir de leur tour d'ivoire, ces nostalgiques s'en construisent une autre, tout autre.

Quoiqu'il en soit, chaque citoyen du N.-B. qui continuera à ignorer la langue de Molière ne fera que stagner donc régresser à long terme. Optimistes, ou non les sommes, et ce n'est pas quelques écrivains qui nous font toujours la même chose qui nous ferons perdre notre optimisme.

Amédée

Cette semaine au Ciné-Campus

4-5-6-7-8-9 décembre

FURYO



Anglo-saxon, 1982, 124 min. Drame de guerre réalisé par Nagisa Oshima. Scénario: H. Gôtschal, Paul Marquardt, d'après le roman The Great and the Beautiful de Lawrence Sanders. Réal. Paul Marquardt. Mus. Ryuichi Sakamoto. Mont. Kenji Yoshida. Scén. David Bowie. Révisé: John Boal. Titre: "Furio". Une jeune famille de réfugiés, la jeune capitaine Furio commande un camp de prisonniers de guerre qui finit de sa vie en 1942. La destruction de plusieurs prisonniers, les mariages de ses hommes que des camps. L'arrivée d'un nouveau prisonnier, le major Oshima, amène trouble. Furio est fasciné par son comportement. L'arrivée d'un nouveau prisonnier, le major Oshima, amène trouble. Furio est fasciné par son comportement. L'arrivée d'un nouveau prisonnier, le major Oshima, amène trouble. Furio est fasciné par son comportement.



INFO. Emplois aux Etudiants(es)

N.B.: Le texte du Centre d'emploi sur le campus s'applique également aux femmes et aux hommes — le masculin étant utilisé pour en simplifier la lecture

ATTENTION À TOUS LES ÉTUDIANTS DU CUM

Pour ceux qui souhaitent un guide pratique dans leur recherche d'un emploi momentané ou d'été, nous vous recommandons un nouveau livre qui s'intitule "Chercheurs d'emploi, rhabillez pas votre parachute". Ce livre est maintenant disponible à la Librairie Académique au coût de 10,95\$. C'est une adaptation du succès Américain de Richard N. Bolles — "What Color is your Parachute?"

Pour ceux qui terminent à l'étude, le Centre d'emploi sur le campus met à votre disposition les annonces classées des quotidiens suivants:

— La Presse

— "Le Globe and Mail"

Aussi disponible pour consultation la Banque Nationale d'emploi. Elle peut être consultée au Centre des services aux étudiants, Édifice Tailion, suite 410.

PRÉ-SELECTION

Il est important de soumettre votre demande d'emploi au Centre d'emploi sur le campus avant 12h (midi), le jour de la date limite.

DÉCEMBRE

7

La métropolitaine Cie d'assurance-vie

MBA — Programme de formation de cadres

N.B. Téléphone

Les finissants intéressés à un poste de stagiaire en administration, BAA/BSA MBA

Informatique

Banque du Canada

Économie

14

ATTENTION: Tous les finissants avec un B.Sc (major ou spécialisation en physique et mineur en mathématiques), **Environnement Canada** recherche des candidatures pour leur programme de "Carrières en météorologie". La date limite pour soumettre votre demande est le **31 décembre**.

GOVERNEMENT FÉDÉRAL

Projetez-vous, visiter l'Europe ou y étudier pendant la période du 1^{er} avril au 30 septembre '85? Si oui, le **Ministère des Affaires des Anciens Combattants** vous propose un emploi de guide touristique d'au moins 4 semaines mais pas plus de 6 semaines, au monument mémorial de Vimy, France. Tous les frais de logement et de transport sont à la charge de l'étudiant. Si ce genre de travail vous intéresse et que vous désirez de plus amples détails, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant votre départ pour le congrès de Noël car les demandes doivent être soumises avant le 15 décembre, en France.

Étudiants de toutes les disciplines des Sciences et de Génie ainsi que ceux en Sciences Sociales, qui retournent aux études en septembre '85. Le **Ministère de la Défense Nationale** recherche sa main d'œuvre pour l'été '85. Pour de plus amples détails, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus le plus tôt possible.

Les formulaires de demande d'emploi pour les emplois d'été **accès sur le carrière** sont maintenant disponibles au Centre d'emploi sur le campus. Dates limites pour soumettre votre candidature sont: **23 décembre** pour la Commission géologique du Canada et le **28 février '85** pour le volet général.

SECTEUR PRIVÉ

L'hôtel suivant recherche sa main d'œuvre pour l'été '85. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus, le plus tôt possible.

BALSHORE

ALBERTA TOURS INN — Parc National des "Waterton Lakes"

EMPLOI BÉNÉVOLE

Nous avons reçu de l'information concernant les organisations suivantes. Ces dernières offrent aux intéressés la possibilité d'approfondir leur connaissance du Canada et

des pays en voie de développement. Les organisations sont:

— **Katimavik** — jeunes âgés entre 17 et 21 ans (Canada seulement)

— **Jeunesse Canada Monde** — jeunes âgés entre 17 et 20 ans

— **Charities International** — jeunes âgés de 18 ans et plus

Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus

Coop-étudiante

Le conseil d'administration de la Coop étudiante désire informer ses membres de la démission de la présidente de la C.A.E.U.M., Pearl Doucet. Mme Doucet démissionne puisqu'elle termine son baccalauréat en décembre et ne peut plus occuper ce poste si elle n'est pas étudiante.

Les mises en candidature pour les postes de président(e) et de gérant(e) de la Coop étudiante seront acceptées jusqu'au mercredi 9 janvier à 14h. Pour plus de renseignements, adressez-vous au local de la Coop étudiante situé au sous-sol de l'édifice Tailion.

Pendant son année à la présidence, Pearl a démontré un dynamisme et un leadership peu ordinaire. Elle a beaucoup contribué au développement de la Coop étudiante et nous lui en sommes toutes et tous reconnaissants.

Nous rappelons à la population étudiante que la Coop ferme ses portes pour la période des fêtes à partir du 7 décembre jusqu'au 14 janvier. Les membres sont priés de venir donner leurs heures disponibles pour travailler à la caisse, dès maintenant, pour la première semaine de réouverture en janvier.

Il y aura une réunion du C.A. de la FEUM le jeudi 6 décembre 1984 au 106 Arts à 19h. On y élira entre autre, le(la) nouveau(x) Directeur(trice) du journal "Le Front".

105,7: La fréquence des Aigles Bleus



Prochaine partie: 7 décembre à 19h

SPORTS

CAMPUS

Édifice du C.E.P.S.

Chaussures

Basketball

Tennis

Aérobique

Aérobique

Prix rég.

114.95

49.95

52.95

43.95

36.95

Spécial

89.95

29.95

34.95

35.95

28.95

20% de réduction
Raquette de Racquetball

GRATUIT — T-shirt (N-Bal) avec l'achat d'une paire de chaussures marque New Balance (prix régulier ou en solde)

SHORTS NYLON — N-Bal Prix rég. 18.95
Spécial 9.95

— Dolfin Prix rég. 19.95

Spécial 10.95

Manteaux nylon U de M prix rég. 35.95

Spécial 27.00



Une occasion à ne pas rater

LE FRONT

un éléphant blanc et un trou noir, TRISTES TRIESTES, une cabane à chien

Quel rapport existe-t-il entre un trou noir, un éléphant blanc et une cabane à chien? Le Centre social étudiant est la réponse. En effet, ce sont là quelques qualificatifs de divers projets du centre social étudiant.

Le plan de 1978/79, selon une personne de l'époque "un trou noir" (voir: Le Front — le lundi 9 avril 1979—Page 3). "L'éléphant blanc" date de 1983: le projet B (voir: Le Front le lundi 14 février 1983 — page 3). D'après le directeur des finances de la FEUM, le projet du comité de planification de 1984 c'est "la cabane à chien".

D'après moi, un centre social étudiant est un outil indispensable pour l'amélioration de la vie étudiante au Centre universitaire de Moncton. Présentement,

nous ne pouvons faire que des diques-niques dans notre centre social étudiant, bien que je n'ai rien contre ce genre d'activités, je crois que vous ne pouvez pas attendre pour dire qu'il nous faut plus que cela.

Objectif

L'objectif que je métais fixé au début du processus de planification d'un centre social débuta cette année, était évidemment la construction d'un centre social étudiant. Au contraire des croyances de certains, je ne tiens pas jusqu'à la mort à faire accepter le projet pour lequel j'ai travaillé depuis 3 mois. Mon but était et est encore, la construction d'un projet de centre social adopté par les étudiants.

Assemblée générale de la FEUM
Mercredi dernier, le 28

novembre, devait avoir lieu à l'Auditorium de l'éducation, une assemblée générale des étudiants placée au centre social étudiant. Malheureusement, comme nous n'avions pas quorum (en fait, on n'y avait pas assez d'étudiants) la réunion n'a pu avoir lieu. Toutefois, une réunion d'information et de discussion se déroula malgré tout. Cette réunion fut très fructueuse et très utile car plusieurs idées intéressantes ont été lancées et plusieurs questions ont été répondues. De plus, j'espère que les discussions et le débat parfois mouvementé, serviront davantage à faire des conflits entre les personnes n'ayant pas les mêmes opinions.

1500\$!
Comme vous le savez

probablement, un don de 15000\$ a été promis à la fin de M pour la construction du centre social, sous la condition que cette construction soit terminée en 1985 et qu'une date de début de construction soit décidée en 1984. Il aurait fallu, pour s'assurer de ne pas perdre ce don, que nous décidions ce que nous voulions construire et présenter ce projet au Conseil des gouverneurs de l'U de M, le 8 décembre 84. Toutefois, une date approximative de construction aurait été fixée et l'argent des 15000\$ aurait été versé.

Le scénario ne s'est pas produit et il ne se produira pas. Maintenant, nous risquons fortement de perdre ce don. C'était pour éviter ce risque que nous (le comité) avons proposé le plus rapidement possible.

Réunion spéciale du conseil d'administration de la FEUM

Voilà quelques jours de l'assemblée générale de mercredi, j'ai convoqué les membres du conseil d'administration pour une réunion spéciale le jeudi soir sur la question du centre social étudiant. J'ai pu parler de ce projet à cette réunion — "un référendum" soit organisé pour le jeudi 6 décembre afin de permettre aux étudiants de décider eux-mêmes comment avancer le projet de

construction du centre social étudiant." Cette proposition fut rejetée par un vote de 3 pour 6 contre et l'abstention, donc le conseil a décidé de prendre le risque de perdre le 15000\$. A mon avis, il serait préférable, qu'une telle décision soit prise par tous les étudiants.

Il est à noter que les personnes qui se sont prononcées contre la proposition n'étaient pas contre l'idée d'un référendum mais plutôt contre l'idée que ce dernier arrive le 6 décembre.

Que peut-on faire maintenant? Quelle est la solution?

Il faut continuer à avancer et poursuivre le projet du centre social étudiant. Même si les événements n'ont pas tournés comme j'aurais espéré, je crois toujours dans le centre social étudiant. Je crois dans sa nécessité, de continuer dans les bénéfices qu'il peut nous apporter. Nous sommes dans le gros et progressons rapidement! Ainsi, nous bénéficierons de notre centre le plus tôt possible.

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés, afin de minimiser les chances de perdre le don de 15000\$ et afin que tous les étudiants puissent prendre une décision bien

Accoo: 19 ou 21 ans

Lors de la réunion annuelle du Parti Conservateur de la province nous avons été voté par la Fédération des dames P.C. du N.-B. comme qui fage ça veut dire, l'homme de l'année de la province devrait être augmenté à 21 ans. Contrairement à cette motion, le nouvel exécutif des jeunes progressistes conservateurs de l'Université de Moncton a prononcé très fortement cette motion.

François Bourgeois, le nouveau président de l'exécutif, a déclaré: "Si le N.-B. ont la capacité d'assumer des responsabilités comme le droit de vote et le droit de permis de conduire, il nous faut des responsables pour fréquenter des endroits où il y a des boissons alcoolisées".

Actuellement, des démarches ont été entreprises auprès de la clique politique du gouvernement provincial pour le sensibiliser et l'informer de la

réflexion et bien représentative. Il suggère qu'une assemblée générale ait lieu le 14 janvier, (celle-ci viserait à informer et à solliciter davantage nos différentes options). Ensuite, qu'un référendum puisse place le 29 janvier. Ce référendum déléguerait tout le pouvoir décisionnel et nous déciderait comment procéder pour faire avancer notre projet.

Ce référendum nous permettrait de savoir où nous en sommes dans ce dossier primordial. Si le consensus qui ressort du référendum est de construire maintenant, nous construirons maintenant! Par contre, si le consensus est de continuer de construire, alors c'est ce que nous ferons.

Mais n'oublions pas, il nous serait maintenant possible de constituer une première phase et d'aller chercher les fonds nécessaires pour ériger des annexes à notre centre social.

Enfin, l'important est de décider si l'on préfère un trou noir, un éléphant blanc ou une cabane à chien. C'est à nous de décider le résultat, il nous sera plus profitable que l'herbe verte que nous possédons à l'heure actuelle.

Bernard Lord
Président de la FEUM

position du Club des jeunes P.C. du campus

Nous serions fortement intéressés de recevoir des commentaires sur ce point qui concerne directement les étudiants du Centre universitaire. Nous attendons vos suggestions: Le Club des jeunes P.C. de l'U de M., a/s François Bourgeois, Président, Club 160, Moncton, ap. 206, Moncton, N.-B. E1A 3J6 ou Maurice Chasson, Directeur, Club des jeunes politiques du Club des jeunes P.C. de l'U de M.

Choix de vos 2eme semestre

Pouvoir communiquer par d'autres moyens que l'écriture ordinaire l'intéresse-t-il?

As-tu des cours au choix et une décision à prendre au 2eme semestre?

— Si oui, une suggestion —
— Cours d'écriture rapide —
— EA-151 peut faciliter la prise de notes et s'avère un

outil de travail intéressant quelle soit ton domaine d'études. La méthode étudiée est rapide à apprendre et à maîtriser — Profites-en!

— Une autre suggestion...
— Cours de dessin —
— EA-151 peut devenir un outil de travail utile et important dans toute

communication à base de clavier tels la correspondance, le traitement de textes et de données ainsi qu'à la présentation de travaux personnels.

Les intéressés/e/s n'ont qu'à s'inscrire en communiquant avec l'attaché de son département avant le 15 janvier 1985.

Réponse à Michèle Caron

Monsieur le rédacteur,

Madame Michèle Caron m'a adressé une lettre par l'intermédiaire de votre journal à laquelle je me sens obligé de répondre. Non que je veuille commencer un polémisme, mais pour me en au clair certains aspects.

Je voudrais d'abord souligner qu'il est nécessaire qu'un débat se fasse sur le problème des dissidents en Acadie, ils commencent à être nombreux ceux qui ont du malier ou qui voient toute possibilité d'avancement s'évanouir à jamais pour la simple raison qu'ils ont osé parler et s'exprimer sur des sujets tabous. Madame Caron convient que Michel Blanchard est de ceux-là, même si elle est d'avis qu'il a maintenant trouvé bonnes grâces aux yeux du pouvoir.

Pour ma part, je ne vois aucun mal à recevoir une médaille de la Reine d'Angleterre ou de la Reine de la province du Nouveau-Brunswick. Les dissidents, par définition, ne peuvent être reconnus par les leurs. Ils doivent être reconnus par les autres, de l'extérieur. C'est ainsi que Lech Walesa a été décoré du prix Nobel et Mr. Tootu a aussi été reconnu de l'extérieur.

La question à savoir si Michel Blanchard est encore un dissident du point de vue de l'établisse-

ment acadien me semble claire. S'il s'est reconcilié avec l'établissement acadien, l'Université de Moncton n'a pas l'injonction permanente qui pèse sur lui depuis 1970. De ce point de vue, il n'est pas un dissident. Les maintiens que les dissidents peuvent être fiers de la reconnaissance externe de l'URS, a discerné une médaille à Walesa, je pense que Januzelski en aurait pris son étiquette. Les maintiens que Madame Caron fait me semble boiteuse en ce sens.

En ce qui touche le fait que Michel Blanchard a abandonné ses principes pour travailler avec le parti conservateur, c'est là une affirmation que j'espère fautive et je serais alors d'accord que Michel Blanchard avait récemment travaillé au parti Acadien en le délaissant par en arrière, alors là, je serais tout aussi indigné que Madame Caron et je serais alors porté à croire que Michel Blanchard a reçu de Monsieur Simard, le prix de sa trahison. Je me refuse à abandonner ces numéros aussi longtemps que je n'en aurai pas la preuve. Et c'est là que je préfère faire bascule et intégrer des personnes que je cotais plutôt qu'il de des condamnés avant d'avoir fait leur procès.

Je n'ai jamais cru que le parti de Monsieur Simard était le sauveur des

Acadiens comme semble l'affirmer Madame Caron. Je crois toutefois que Monsieur Simard a eu l'audace de jouer carrément le rôle du nationalisme en s'emparant des propositions nationalistes de la CCNA et en faisant adopter la loi sur l'égalité des communautés linguistiques et en commanditant le rapport de l'attaché-chef Porrier. Monsieur Simard a au moins le mérite de pointer la discussion plus loin que celle que nous avons faite depuis Michel Blanchard et le maire Joseph sur la question linguistique.

Je conviens qu'il ne faut pas prendre des vessies des lanternes, mais il ne faut pas non plus dire qu'il faut tout noir lorsque le jour commence à poindre. Il faut reconnaître les changements d'attitudes quand ils s'annoncent et en tirer partie. Les dissidents acadiciens commencent à se faire entendre et à être reconnus.

Enfin, je ne vois pas ce que Len Poore vient faire dans ce dossier. Ses idées trop progressistes, certains finissent par bouillir et se font et se retrouvent otés de l'établissement qu'ils combattent. J'espère que ce n'est pas encore le cas des progressistes de la tréme de Madame Caron.

Donald Poirier

INFO.

La cirrhose du "Coq"

Quoi de plus fascinant que l'huile? Qu'y a-t-il de plus intéressant qu'un bon livre? Quelle est l'analogie entre l'huile et le livre, de plus, on y ajoute la métropole du maire Drapeau et les Éditions d'Acadie? Bien des réponses peuvent surgir en face à ces questions fondamentales. Certains diront que l'huile se cultive et que le livre cultive, d'autres affirmeront que l'huile, contrairement au livre, s'ouvre difficilement etc. Mais la vraie réponse se trouve dans la tenue du Salon du livre de Montréal qui s'est déroulé du 20 au 25 nov. et où les Éditions d'Acadie organisèrent une dégustation d'huîtres afin d'attirer les journalistes en quête de sensations fortes. Car, croyez-le ou non, pour certains, avaler une huître est véritablement une sensation forte au-delà de toute expérience charnelle descriptible et analysable. C'est donc pour cette raison que, cette semaine, j'ai décidé de vous entretenir sur l'huile.

Tout d'abord, comme tout bon scientifique qui se respecte, j'ai débuté par le

stade de l'observation. Cette observation se fit à deux niveaux soit: l'observation de l'huile, comme telle et l'observation de ceux qui engloutissent l'huile au-delà du palais jusqu'à l'oséopage. Pour ce qui est de l'huile comme telle, je dois vous avouer qu'après six heures de sorte chronique, je n'ai rien remarqué de particulier dans les faits et gestes de l'huile.

Passons donc, tout de suite, au stade deuxième de mon expérience, soit l'observation de l'huile dans les entrailles les plus profondes de l'être humain. Ici, il faut remarquer que nos sujets d'observation furent pour la plupart, des écrivains ou journalistes, spécimens que l'on rencontre souvent dans les salons du livre et en bref, entendu, l'huile... et je réussis rapidement à classer les engouilleurs d'huile en quatre catégories distinctes soit: les pieuvres, les "couper le tendon S.V.P." les désigneux et finalement les alcoophiles. Procédons donc maintenant, par catégories; les pieuvres sont ceux et celles

qu'aucun obstacle ne pourrait empêcher d'engloutir l'huile que ce soit les morceaux de coquilles, les oses de sabbé, etc. Ils sont dotés de muscles faciaux hors de l'ordinaire ce qui leur permet d'optimiser le processus de succion. Pour ceux qui aspireraient à devenir des pieuvres, je vous annonce la sortie prochaine de mon livre intitulé: l'aérobique et les muscles faciaux dans lequel il sera notamment question d'un exercice qui consiste à reprendre le processus de succion de l'engouillement de l'huile mais à l'envers tout en se servant d'une substance corporelle qui se rapproche étonnement de la composition chimique de l'huile.

Parlons maintenant de la deuxième catégorie d'engouilleurs soit les "couper le tendon S.V.P." Ceux-ci ne détestent pas engloutir des huîtres, mais ne disposant pas de muscles faciaux aussi développés que les pieuvres, se doivent absolument de couper le tendon qui retient l'huile à sa coquille. Ils sont faciles à reconnaître parmi

la foule, ce sont eux qui viendront demander à l'ouvreur d'huîtres de couper le tendon pour qu'ils puissent avaler. Pour ce qui est de la troisième catégorie, soit les désigneux, il n'est également pas très difficile de les identifier, n'ayant pas encore dépassé le stade anal, ils refusent catégoriquement de se mettre quelque chose dans la bouche qui n'ait pas une consistance ordinaire. Ils préfèrent regarder les autres avaler l'huile et découvrent entre eux à savoir comment déglutisse-t-elle peut être l'huile. Ce genre de voyeurisme peut nous amener également à parler du phénomène d'interrelation qui existe entre les catégories d'aveurs d'huîtres. En effet, j'ai remarqué que, suite à une exposition prolongée des "couper le tendon S.V.P." au regard des désigneux, il s'ensuit la formation d'une sous-catégorie que j'ai baptisée les incédis-paranos. Ceux-ci avalent volontiers une huître mais seulement après s'être assurés et rassurés que personne ne les regarde au moment

d'exercer la succion nécessaire à l'engouillement de l'huile dans la gorge.

Il est temps maintenant de vous parler de la quatrième et dernière catégorie d'aveurs; les alcoophiles. Ceux-ci ne mangent pas d'huîtres, en fait, ils s'en foutent complètement. Ce qui les intéresse, c'est ce qui entoure une dégustation

d'huîtres. Il est généralement d'usage de servir de la bière lors d'une dégustation alors, vous pouvez imaginer l'intention des alcoophiles. Nous venons donc de faire le tour des catégories d'engouilleurs d'huîtres. Il nous reste maintenant à parler de l'huile en tant que phénomène social, mais je pense que ce sera le sujet d'un article à venir.

Le coq décalé

SOIRÉE ÉTUDIANTE
"SPÉCIALE"

LE MERCREDI 5 DÉCEMBRE

*Pizza gratuite de Greco entre 20h et minuit

*Entrée libre avec carte étudiante

*Happy Hour de 20h30 à 22h

*Plusieurs prix à gagner pour tous

*Jeux pour les gars de 20h30 à 22h

*Profites-en avant les examens

VIENS TÔT

N'oubliez pas que le match double du 4 décembre sera le dernier à être présenté d'ici le début de janvier.

~700 MAIN~

Que match!

La partie d'improvisation mettant aux prises l'équipe des blancs et l'équipe des noirs a été assez dure et langoureuse pour les 65 spectateurs présents lors du match du 27 novembre.

Les critiques ont été assez originales de la part du public. D'un côté, on a dit que ce match n'a même pas été à la hauteur du premier match de la saison et d'un autre côté, on a dit que les arbitres ont été trop indulgents face aux mauvaises performances des équipes, quoiqu'ils ont tout de même réagi lors de la dernière improvisation de la partie.

Les organisateurs de la ligue d'improvisation inter-facultés de l'Université de Moncton auront fait de l'argent avec la vente des cote-re-chausures (clics) durant cette partie.

Confusion, obstruction, cliclé et caboinage sont au nombre des difficultés vécues par les membres des deux formations en présence. Nous ne pour-

rons même pas déterminer exactement où et quand il y a réellement démarré durant les 60 minutes de jeu (si démerage il y a eu). D'ailleurs, l'arbitre en chef, Jean Léger, a interrompu une improvisation qui, semble-t-il, n'avait ni queue ni tête (réglement permet aussi de ne pas demander le vote).

Heureusement, quelques joueurs ont saisi la situation grâce à leurs performances individuelles, et il s'agit de Charles Brochu 1ère étoile des noirs, Fernand Basque 2e étoile des noirs et Charles Salomon 3e étoile des blancs sans oublier Danielle Picard des blancs qui participait pour le premier fois dans la ligue d'improvisation.

André Simard, le numéro 3 des blancs a encore été expulsé de la partie pour la deuxième fois consécutive cette saison (une fois de plus et c'est le comble de discipline pour ce dernier).

Certes toutes les parties ne peuvent pas être aussi intéressantes compte tenu des nombreuses circonstances pouvant jouer pour ou contre les participants et spectateurs. Néanmoins ce n'est qu'un de nos nombreuses étapes par laquelle une nouvelle ligue d'improvisation doit passer.

Pour ma part, je souhaite que l'on ait moins de matchs de ce genre cette année afin d'épargner le public. De toute façon, ce sont les équipes ont compris le message à tirer de cette expérience, tout particulièrement pour l'équipe des blancs. Du côté des noirs, ils ont malgré tout démontré une nette amélioration de leur qualité de jeu même si reste encore du chemin à faire de ce côté là.

Donc victoire (sur la glace) des noirs au compte de 3 à 4. Cependant, à la cause d'un nombre illégal de joueurs, cette formation a perdu le match par défaut, donnant ainsi un

cadeau aux blancs (les chanceux!)

La semaine prochaine, deux matchs sont à l'horaire, soit à 19h, pour les participants et visiteurs, l'équipe des blancs et à 20h30, l'équipe des noirs rencontrera l'équipe des bleus.

N.B.: C'était le premier match d'arbitrage en chef de Jean Léger qui s'en est très bien tiré, les arbitres en second étaient Michel Bérubé et Claudine Larouche.

Classement de la LIFMUM

Position	Moyenne
1. blancs	760
2. rouges	500
3. bleus	490
4. verts	395
5. noirs	280

Jeannot Depeyre

Évaluation des profs: B.P.U.M. réagit

L'évaluation des professeurs — réponse à M. Lacoste ABPMU contre la médecine à l'université

L'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'université de Moncton (ABPMU) ne s'oppose pas à l'évaluation des professeurs par les étudiants. Au contraire, l'ABPMU s'accorde avec les étudiants pour dire qu'il n'y a pas de place à l'université de Moncton pour des professeurs compétents. L'ABPMU affirme à nouveau que la qualité de l'enseignement confisque sa principale préoccupation. L'ABPMU constate de plus que les étudiants ne sont pas seulement des consommateurs de cours, mais que sans les étudiants il n'y aurait pas d'université. En ce sens, les étudiants sont non seulement des consommateurs mais des apprenants dans le métier d'intellectuels dans les professions qu'ils ont choisies.

À ce titre, les étudiants sont le droit d'obtenir la meilleure qualité pour leur argent. Les professeurs se doivent pour leur part de répondre aux attentes des étudiants qui sont là non seulement pour obtenir des diplômes (c'est-à-dire la formation) qui a pour objectif d'accorder les diplômes, non les professeurs mais pour apprendre à apprendre et pour y insérer à leur domaine respectif. Les professeurs ne sont pas payés pour travailler à la formation d'incompétents. C'est pourquoi, les professeurs se doivent de maintenir des très hautes exigences en rapport avec les étudiants qui travaillent sous leur gouverne. Ce n'est rendre assez à la profession que d'être muet de céder à tous les changements

Comme on ne forme pas de à diminuer les exigences des diplômés sans exercer répétées, ni des pianistes qui ne répètent pas leurs gammes, ni des peintres sans exercices futurs intellectuels et non futurs professionnels ont tout fait pour dégrader le niveau de leurs professeurs et d'eux-mêmes ce qu'ils ont de meilleur. La médecine n'a pas sa place du côté des professeurs que du côté des étudiants.

C'est dans le sens d'une lutte à la médecine et d'autre que l'ABPMU interprète la position de la FEUM de professeurs. Là-dessus, l'ABPMU s'accorde avec la FEUM.

ABPMU d'accord pour participer avec la FEUM

Si l'ABPMU a mis du temps à répondre à la demande la FEUM, c'est parce qu'il y a une difficulté de participer à une comité tripartite avec l'administration et la FEUM. Lors d'une réunion bipartite ABPMU-Administration en septembre 1984, le Bureau de direction de l'ABPMU a incité l'Administration à participer à un comité tripartite avec l'ABPMU et la FEUM sur l'évaluation des professeurs. Toutefois, l'Administration le 24 octobre 1984, le Conseil d'administration de l'ABPMU a accepté de participer à un comité tripartite parce que l'Administration veut renégocier les clauses portant sur l'évaluation de ce que ces négociations doivent se faire dans le cadre général de la négociation collective.

Le Bureau de direction a rencontré les membres de la

FEUM, le 26 novembre et mis au clair la situation. Deux jours plus tard, l'Administration a annoncé le 5 décembre au plus tard pour siéger avec les représentants bipartites. Les réunions tripartites pourraient être évitées. Les négociations avec l'Administration au sujet de la compétence collective à condition qu'on y aborde également l'évaluation des professeurs et celle des administrateurs.

Distinctions entre compétences professionnelles et compétences pédagogiques.

L'ABPMU soutient qu'il existe une distinction entre la compétence dans la matière enseignée et compétences pédagogiques. La compétence dans la matière enseignée est absolument essentielle au niveau universitaire. C'est pourquoi le docteurat exige quand il existe dans la matière enseignée, les étudiants sont présents, les professeurs sont évalués, au même titre que les autres membres de l'assemblée des professeurs. Les étudiants participent aussi à l'évaluation des professeurs tout au long de leur permanence au niveau de l'assemblée départementale.

Les étudiants ont droit à d'autres moyens pour faire connaître leurs points de vue sur les professeurs de l'enseignement, telles des pétitions, des lettres au doyen des commentaires à donner au directeur de département aux membres de l'assemblée départementale. Ce droit de compétence ne peut s'assembler uniquement par le contenu des enseignements, par les publications du professeur, par ses recherches, par ses séminaires, séminaires, conférences, ou non,

son rayonnement professionnel enfin. En ce sens, l'évaluation des professeurs, l'évaluation du professeur doit être faite par ses pairs, collègues bipartites dans le même domaine. Les collègues en tant que collègues dans la convention entre l'ABPMU et l'université de Moncton tient compte de l'évaluation des étudiants.

L'évaluation de l'aspect pédagogique de l'enseignement relève beaucoup plus de ce qui entretient le savoir livre que des pairs, ici, les étudiants sont certainement en mesure d'apprécier ou non la façon dont est livré le contenu du cours et jusqu'à quel point l'apprentissage se fait ou non. Les professeurs en milieu universitaire sont peureux des associations et leur matière, mais reste que la majorité ne sont pas pédagogues. Au niveau de la pédagogie, l'évaluation des étudiants devrait permettre au professeur de reconnaître de ses faiblesses sur le plan pédagogique.

Mise en place de moyens de développer la pédagogie universitaire

L'université devrait-elle exiger de ses professeurs une maîtrise ou un doctorat en pédagogie? Le docteurat en la matière enseignée? Il faut se rendre compte que le docteurat en la matière enseignée n'est pas un moins vingt années d'études (huit années d'université de plus). De plus, la spécialisation en pédagogie prendrait de deux à quatre ans en plus des études de la même série dans la matière enseignée. Enfin, dans le cas d'un enseignement professionnel (droit, service social, psycho, génie, administration, sciences infirmières,

comptabilité, théâtre, etc.) la connaissance et la compétence professionnelles sont essentielles.

Cela ne veut pas dire qu'on doit négliger la pédagogie universitaire. On peut faire une évaluation formative qui permettrait aux professeurs de constater leurs faiblesses alors qu'une évaluation sommative (à la fin du cours) qui se peut déléguer sur la modification du comportement pédagogique du professeur.

L'université devrait mettre en oeuvre les services de pédagogie universitaire pour permettre aux professeurs d'améliorer leur pédagogie. La plupart des grandes universités disposent d'un tel service. L'ABPMU a depuis les débuts demandé un tel service sans succès. Four 1983, l'université a toutefois accepté de mettre 750,000 à la disposition de l'ABPMU pour améliorer leur pédagogie. C'est insuffisant, mais c'est un début. Il faut une superstructure en matière de pédagogie universitaire peut-être lui déléguer d'une moitié de sa charge un spécialiste en pédagogie dans le but d'aider les professeurs dans l'amélioration de leur pédagogie.

L'ABPMU et la défense de ses membres

L'ABPMU ne veut pas tolérer l'incompétence en la matière enseignée. Toutefois, l'ABPMU ne défend pas les droits de ses membres soit pour les étudiants expulsés, de s'assurer que toutes les procédures, protocoles, droits de ses membres sont respectés. Entre autres, l'ABPMU ne défend pas si on n'a pas été promu incompétent, un professeur doit être assumé compétent tout

comme est innocent la personne accusée jusqu'à ce qu'elle soit prouvée coupable.

L'ABPMU ne prend pas parti sur le contenu lorsqu'un professeur est accusé d'incompétence, mais assure que les procédures contenues dans la convention collective sont respectées, de même que les règles de justice fonctionnelle énoncées par le droit administratif et dans la chartre canadienne des droits du professeur.

C'est dans ce sens que l'ABPMU a exigé de l'administration que ces mêmes règles de justice fondamentale soient appliquées aux cas des étudiants expulsés et au cas des étudiants qui sont appelés des évaluations négatives de leurs professeurs.

Ce qui est bon pour les étudiants doit être aussi pour les professeurs et vice versa.

Conclusion

En un mot, l'ABPMU ne s'oppose pas à l'évaluation de ses membres par les étudiants. Un processus est enclenché entre l'ABPMU et la FEUM sur l'évaluation des professeurs contre la médecine de ses membres et contre celle des étudiants. L'ABPMU défend la matière doit être distinguée du contenu, et des moyens doivent être trouvés pour améliorer la pédagogie universitaire. Enfin, l'ABPMU s'assure que ses membres bénéficient des présomptions de compétence tant qu'on n'a pas démontré la incompetence. Si l'ABPMU assure que ses membres bénéficient des avantages procédurales, elle ne défend pas les incompétents ni ne les juge-t-elle. Ce sont les tribunaux qui portent ces jugements.

Donald Poirier,
Président ABPMU.

La société des jeux de l'Acadie inc.

Le président et le vice-président administratifs de la Société des Jeux de l'Acadie Inc., Messieurs Camille McLaughlin et Rosaire Labrie, se sont rendus à Ottawa le 7 novembre dernier, suite à l'invitation du Premier Ministre Brian Mulroney qui donnait une réception en l'honneur de la visite du Premier Ministre de France, Monsieur Laurent Fabius.

Les représentants de la Société ont profité de cette occasion pour sensibiliser les nouveaux représentants gouvernementaux spécialement le Secrétaire d'État aux Jeux de l'Acadie.

En effet, il est possible de rencontrer le nouveau Secrétaire d'État, Monsieur Walter McLean, ainsi que son nouveau chef de cabinet, Monsieur Glen Wright, et discuté des Jeux de l'Acadie dans son

ensemble.

Il a également été possible de rencontrer trois députés francophones fédéraux du Nouveau Brunswick et un député de la Nouvelle-Écosse afin de sensibiliser au travail et aux activités qu'effectue la Société des Jeux de l'Acadie sur le plan de développement et qui visent une plus grande participation d'athlètes aux Jeux de l'Acadie.

Toutes ces personnes sensibilisées ont bien entendu des Jeux de l'Acadie et souhaite que notre organisation puisse participer à l'échelle fédérale au-dessus de la jeunesse acadienne.

Le président de la Société se dit heureux de voir que ses différents représentants fédéraux soient à l'écoute d'une

organisme qui joue un rôle à caractère éducatif, social, culturel et sportif.

Monsieur McLaughlin trouve également encourageant le souci que porte nos députés envers les Jeux de l'Acadie.

Suite à ces rencontres, Monsieur McLaughlin croit que la Société des Jeux de l'Acadie peut espérer un avenir meilleur et plus confiant pour ainsi assurer à la Société des Jeux de l'Acadie une certaine stabilité financière.

Sans pouvoir conclure à ce stade de l'argent additionnels seront accordés à la Société des Jeux de l'Acadie, Monsieur McLaughlin croit que les jalons d'une meilleure voie pour les Jeux sont posés, puisque ce nouveau gouvernement semble être à l'écoute du dévelop-

pement des minorités de langues officielles.

«On sait que la Société des Jeux de l'Acadie manquera au gouvernement fédéral d'augmenter sa participation financière aux Jeux de l'Acadie jusqu'à ce que l'année 1985, la subvention accordée, s'épuise».

De plus, la Société des Jeux de l'Acadie demande par l'intermédiaire d'un organisme indépendant, qu'une personne-responsable émane du plan d'action de cinq ans que le gouvernement fédéral des Jeux de l'Acadie.

Les résultats de ces rencontres semblent être encourageants et les dirigeants de l'Acadie peuvent s'espérer en un avenir meilleur pour l'idéal qu'elle poursuit.

Suggestion pour Noël

CKUM a reçu la semaine dernière, son T-Shirt avec manches 4. Deux modèles sont présentement disponibles: avec manches bleues ou rouges, et ce, dans quatre tailles différentes.

Tous ceux qui veulent se le procurer, peuvent le faire en se rendant à la station CKUM, située sur l'avenue Massey, à proximité de l'Édicule Tallion.

Ils se vendent au prix fort abordable de 9.75 \$ l'unité et portent le message de l'Édicule Tallion 105.7.

Le tout est surmonté du sigle officiel de CKUM.

L'achat d'un T-Shirt de CKUM, un bon moyen d'aider votre station radiophonique et, un beau cadeau à offrir pour Noël.

Observation astronomique

Une période d'observation astronomique aura lieu le mardi 4 décembre au Centre universitaire de Moncton, entre 19 heures et 20h30. Le thème sera la constellation de l'Édicule Tallion. Tous sont les bienvenus. Il sera possible d'observer les montagnes et cratères lunaires, des planètes et des amas stellaires.

Advenant du temps nuageux, la séance sera reportée au jeudi.

Mise en demeure du Roi Hussein à l'OLP

constituera "le cadre" de la conférence de négociation non pas sur une base bilatérale, mais dans le cadre d'une conférence internationale de la paix qui se tiendra sous l'égide de l'ONU. Parmi les participants figureraient, outre Israël et tous les belligérants arabes, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni, URSS). Ensemble, ils détermineraient "les moyens, les méthodes, les engagements précis à garantir, l'application du principe de l'échange de territoires contre le paix".

Action conjointe

avec le Jordanie

Le roi Hussein n'a épargné personne, critiquant tout tour les États-Unis, la Syrie et même les pays arabes et, en particulier, la direction de l'OLP "Permettez-moi d'être franc avec vous, répète-t-il, l'existence d'un gouvernement ou d'un chef ne se crée pas par magie, elle se crée à l'aide de tâches avec sagesse, courage et sincérité (...) Il faut être très clair sur ce point : les Palestiniens des territoires occupés sont atandants dans un océan de souffrances et il faudrait songer à eux en priorité, a-t-il déclaré. Son avis, relayé, avec un tact concis, "toutes les erreurs de la direction de l'OLP depuis sa fondation". Au moins à leur égard, il a proposé une "action conjointe" dans la prise de décision.

Mais ne s'était-elle pas rendue compte qu'en se prêtant aux manœuvres de certains États arabes, dans les motivations n'étaient pas démenties, elle avait fait le jeu d'un autre? Ou en se dissociant de la Jordanie, qui toujours défend la cause palestinienne, au prix de lourds sacrifices, l'OLP avait offert à Jérusalem les moyens de se débarrasser d'une négociation? La proposition du roi Hussein comporte, des lors, une condition que ne: Palestiniens et Jordaniens, dont les liens ont été très profondément, historiquement, géographiquement, démographiquement, ont toujours été ensemble et sur une base contractuelle dans le

Se référant de toute évidence aux autres pays arabes, le roi Hussein a proclamé que, le futur tandem jordanio-palestinien étant indissociable à la survie des deux peuples, "aucune partie ne peut se désolidariser de son ami ou frère, ni le droit de décider à notre place".

Commission remarquée, le souverain n'a à aucun moment, évoqué l'éventualité de la fondation d'un État arabe. Il a insisté sur le fait que, vrai que son discours, d'une hauteur de vue remarquable de l'avis général, a été conçu pour écarter toute controverse, à ses yeux secondaire il n'a pas non plus mentionné les divers projets de règlement existants, ceux de Camp David, du président Reagan, du sommet arabe de Fes ou de M. Brejnev. De toute évidence, il n'a voulu former aucune opinion. Il a poussé la prudence jusqu'à passer sous silence la position de l'Égypte, avec laquelle il vient de rétablir des relations diplomatiques, question qui se pose profondément les Palestiniens.

Cela dit, tout le monde s'accorde pour rendre hommage à l'habileté du souverain jordanien qui, en filigrane, a consenti des concessions à toutes les parties concernées. Le tandem jordanio-palestinien a de quoi satisfaire le président Reagan, la conférence internationale de la paix ne peut que rejoindre l'ONU, l'URSS, la France, le

Royaume-Uni et la Chine, que Washington ne réussisse pas à fixer, entre autres parce que de d'immenses négociations; les Paris travaillant à Jérusalem ne devrait pas être totalement mécontent puisque le roi Hussein lui a repris le thème de "l'échange de territoires contre la paix".

Deux questions sans réponse

Deux questions demeurent sans réponse, ce vendredi matin, que pensent de ces suggestions les membres du Conseil national palestinien, qui n'ont applaudi qu'avec réserve à la déclaration du roi Hussein. Le degré d'accord entre le souverain et M. Yasser Arafat, qui se sont donnés une chaleureuse accolade à l'issue de la séance inaugurale?

Il paraît improbable que le président de l'OLP n'ait pas été informé des propositions du roi Hussein avant qu'il prononce sa propre allocution. On peut relever en effet quelques convergences dans les deux discours. M. Arafat a pourtant souligné le président Moubarak a exprimé le vœu que l'Égypte soit rapidement réintégrée dans la



"famille arabe" sans poser comme condition la démission du traité de paix entre le Caire et Jérusalem, conclut pourtant sur la base de la résolution 242. Il a appelé, lui aussi, à la convocation d'une conférence internationale de la paix sans préciser, il est vrai, ses contours. Mais, à l'instar par le vibrant hommage qu'il a rendu notamment au président Mitterrand et d'une manière générale, à la politique équilibrée de la France au Proche-Orient, il serait à coup sûr un chaud partisan de la présence de la France à la conférence de la paix.

Il est resté muet également en faveur de la participation de l'OLP ou même de restituer les territoires occupés au roi Hussein.

Eric Rouleau
(Reproduit du Monde du 24 novembre)

Responsabilité mondiale

Il est inconcevable, il est dramatique et cruel de savoir qu'en cette fin du vingtième siècle, des hommes meurent encore de faim! À l'heure des progrès fulgurants et spectaculaires, au moment où des nations vivent dans une abondance qui crée le gaspillage... des femmes, des enfants et des vieillards succombent à la famine au fond des déserts et des steppes africains.

Il importe, aujourd'hui de prendre conscience de cette réalité tragique et de réagir ensemble de la manière la plus rapide et la plus efficace. C'est la raison pour laquelle les voix qui se sont déjà élevées pour tirer la sonnette d'alarme et proposer des solutions, doivent être saluées et appuyées.

Si le Président français a

proposé un plan européen d'urgence étalé sur cinq ans pour venir en aide aux sinistres du sahel africain. Le Japon s'est prononcé quant à lui, pour la création d'une "cellule de crise" à l'ONU pour faire face à cette situation effrayante.

Notons que plusieurs pays en voie de développement n'ont pas hésité même leurs moyens très limités, à envoyer des aides d'urgence aux pays du sahel africain, ravagés par la sécheresse et la famine. La responsabilité est donc mondiale. Par conséquent, tous les pays doivent saisir l'ampleur et la dimension humanitaires du drame africain pour multiplier leurs efforts et agir d'une façon efficace afin d'aider l'Afrique à surmonter cette catastrophe naturelle.

Imed Bouhaha

Solidarité internationale semaine du 3 au 10 décembre

le lundi 3 décembre
12th CIne information internationale 106A
"Les déshérités".

Des populations misérables forment des esclaves à l'intérieur de toutes les villes d'Amérique latine. Des millions de personnes vivent dans des bidonvilles, des débris de richesses. Pour oublier leur misère, ils s'adonnent à la colle. Mais c'est à 11, 12 et 13 ans qu'ils souffrent déjà. Fur ce monde qui n'est pas fait pour vivre. La police, qui les harcèle continuellement, et la prison, qu'ils connaîtront sûrement, si ce n'est déjà fait. Ce film est particulièrement soigné.

le lundi 10 décembre
12th CIne information internationale 106A
L'EAU — Une risqué nécessaire.

Dans certains pays, la pénurie d'eau oblige à une conservation douteuse ou polluent bactériés et parasites, dans d'autres, son abondance cause la multiplication de moustiques et d'écarts, toutes les formes d'inanition, de cécité, de mort. Des millions de personnes meurent à chaque jour de maladies liées directement à l'eau. Le film est en montage d'extraits de films transmis par certains des pays qui ont participé à l'habitat. (Conférence des Nations unies sur les établissements humains) et par la Banque mondiale (Crix Varno).



Deux prix Molson d'une valeur de 50 000\$ chacun décernés à Marcel Dubé et James Eays

Montréal, le 19 novembre 1984 — La Présidente du Conseil des Arts du Canada, Maureen Forrester, a annoncé l'attribution de deux Prix Molson 1984, d'une valeur de 50 000\$ chacun, au dramaturge québécois Marcel Dubé, de Montréal et au professeur universitaire et écrivain, James G. Eays de Halifax.

Les Prix Molson du Conseil des Arts du Canada reconnaissent la contribution exceptionnelle de Canadiens éminents à la vie des arts ou des sciences humaines.

Marcel Dubé a été choisi par le Comité de sélection du Prix Molson présidé par Maureen Forrester et formé de Jean-Jacques Fortier, vice-président du Conseil des Arts du Canada, Gérard Pelletier, président du Conseil d'administration de Musées nationaux, Mel Hurting, éditeur, et Brian Fleming, ancien vice-président du Conseil des Arts du Canada.

La contribution de Marcel Dubé à l'essor spectaculaire qu'a connu la vie théâtrale québécoise à compter des années

cinquante est bien connue du public. Dès 1952, il remporte le prix de la meilleure pièce canadienne au festival dramatique national avec sa deuxième pièce, *De l'autre côté du mur*. L'année suivante, il fonde au même festival avec *Zone*. Dans l'espace de quelques années, il produit une œuvre d'œuvres d'art de la scène, la radio et la télévision. Parmi ses créations, mentionnons *Un Simple Soldat*, *Le Temps des lilas*, *Au retour des oies blanches* et les populaires téléromans *La Côte de sable*, *De 9 à 5* et *Le Monde de Marcel Dubé et La Vie Privée*.

Écrivain engagé dont la créativité s'est nourrie à même la réalité sociale et politique, Marcel Dubé s'est fait le porte-parole de sa génération et de ses contemporains. Peintre de son milieu, il a tracé ligne par ligne le paysage de la condition humaine québécoise.

M. Dubé a été reçu à la Société royale du Canada en 1961, et en 1966, la Société Saint-Jean Baptiste lui octroyait le Prix

Victor-Morin pour sa contribution au théâtre québécois. En 1973, c'est le Prix David du gouvernement du Québec qui venait couronner l'ensemble de son œuvre.

C'est au cours d'une réception marquant l'ouverture officielle d'une exposition de la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts au Complexe Guy-Favreau que la présidente du Conseil, Maureen Forrester, a remis le Prix Molson à Marcel Dubé, en présence de ses proches et de ses amis, ainsi que des membres de la communauté artistique de Montréal.

Le Comité de Sélection qui a choisi le professeur Eays était formé de Gérard Hébert, président de la Fédération canadienne des sciences sociales, Eva Kushner, vice-présidente de conseil de recherches en sciences humaines du Canada, John Matthews, président de la Fédération canadienne des études humaines, A.G. McKay, président de la Société royale du Canada et du conseil de l'Université, H.B. Symons, professeur Vanier à l'Université de Trent, et

présidé par William E. Taylor, président du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Par ses nombreux ouvrages et articles d'analyse sur diverses positions du Canada en politique étrangère, le professeur Eays a considérablement contribué à faire mieux comprendre le rôle de plus en plus important du Canada dans les affaires mondiales. Connus pour son franc parler et bien qu'il ait, à l'occasion, critiqué la politique étrangère du gouvernement, le professeur Eays a su gagner le respect et l'estime de ses pairs. Ses articles et essais ont paru dans tant de magazines et revues que ses vus sur ces questions sont connues d'un nombre exceptionnellement élevé de personnes. Son étude savante et singulièrement intitulée *En Defense of Canada*, est considérée comme un ouvrage de référence sur la politique étrangère du Canada de la Première Guerre mondiale aux années 1954-1957, période au cours de

laquelle le Canada a accepté pour la première fois de faire partie des trois Commissions internationales de surveillance et de contrôle au Vietnam, au Laos et au Cambodge. *Appesement and Rearmement*, troisième volume de la série *En Defense of Canada*, a été couronné par le Prix littéraire du Gouverneur général pour études et essais en 1964. La même année, il était reçu membre de la Société royale du Canada. Associé à l'Université de Toronto depuis 1954, le professeur Eays a obtenu la chaire Eric Dennis Memorial Professor of Government and Political Science à l'Université Dalhousie, en 1980.

Devant quelques amis intimes, des membres de sa famille et des collègues du monde universitaire et du milieu de l'édition, Monsieur Eays a reçu le Prix Molson 1984, des mains de Maureen Forrester, présidente du Conseil des Arts du Canada, lors d'une réception organisée par le Conseil des Arts en son honneur au George R. Gardiner Museum of Ceramic Art de Toronto.

Financé par le revenu d'une dotation d'un million de dollars de la Fondation de la famille Molson, cette prestigieuse récompense a pour objet "d'encourager les Canadiens qui se sont distingués dans les domaines des arts, des humanités ou des sciences sociales, à continuer de contribuer à l'enrichissement de la vie culturelle et intellectuelle du Canada." De 15 000\$ en 1964, la valeur des prix a été portée à 20 000\$ en 1976. En 1982, pour marquer le 25e anniversaire du Conseil des Arts, quatre prix de 25 000\$ ont été décernés. L'année dernière, la valeur de chaque prix a été fixée à 50 000\$. Chaque prix seront remis tous les ans.

Le Conseil des Arts administre les Prix et assume l'entière responsabilité du choix des lauréats. Les deux comités de sélection sont dirigés par la présidente du Conseil des Arts du Canada et par le président du Conseil de recherches en sciences humaines. Aucune candidature n'est sollicitée ni reçue. Les lauréats sont simplement invités à accepter cet honneur.

Dans le cadre de sa série de concerts pour l'année 84-85, le Département de musique de l'Université de Moncton vous invite à assister à un concert vain donné par ses étudiants, le jeudi 6 décembre, à 20 heures, à la chapelle de l'Édifice Tailleur.

Au programme, des œuvres de Bach, Haendel, Haydn, Schubert, Villa-Lobos, Balzy, Mozart, Chopin, Fauré, Gabay, Berkeley et Vivaldi.

L'entrée est libre.



La pièce de théâtre *Love de Murray Schigal* sera présentée aux *Scènes de Éducation*, le lundi 3 décembre à 20h. *Love* est présenté par le Théâtre Populaire d'Acadie. La mise en scène est de Réjean Poirier; les décors et costumes de Bernard Dugas; les effets sonores de Georges Hannan; quant à la direction, elle est assurée par Yvon Aucoin (Mtl). Marcel Thériault (Harry), André Samson (Ellen).

"Plus on est de fous, plus on lit!"

Le slogan du Salon du livre de Montréal reflétait bien ce que voulaient les organisateurs. Près de 350 stands et presque 500 éditeurs présents représentant en tout une dizaine de pays. Bref pour vous qui n'avez fait que la demi-journée que nous y avons passé pour tout voir (et entendre).

Des romans, des dictionnaires, des bandes dessinées, des vidéos (eh, oui). Bref, tout ce qui concerne le livre il y avait même un stand du "Continuum", notre confrère de l'Université de Montréal.

Le public semble avoir bien répondu à l'appel. Un grand nombre de visiteurs avaient dans les mains des sacs bourrés de livres, d'autres flânaient en quête de cadeaux de Noël. On remarquait aussi des étudiantes qui regrettaient de ne pas avoir assez de sous pour acheter les trésors qui étaient proposés.

Dans cette avalanche de livres, on remarquait aussi les écrivains de demain. En effet, nous avons pu assister à la démonstration d'un jeune de douze ans, éditeur d'une bande dessinée, démonstration au cours de laquelle nous avons pu admirer ses talents de caricaturiste.

Bref, ce fut passionnant d'un titre. Un salon au vrai sens du terme. La seule fausse note, à notre avis, est le prix des livres qui est resté le même que celui affiché en librairie. Nous ne voulons pas faire de concurrence" affirment les organisateurs. Un argument assez discutable, car si cela pousse les riverains de Montréal à aller en librairie, ceux et celles qui viennent de loin, par contre, ne peuvent se permettre d'aller visiter toutes les librairies de Montréal. Nous espérons que le Salon enendra compte à l'avenir.

Mehdi Attia

Éditions d'Acadie
C.P. 885, Moncton, N.-B. E1C 8N8
Tél.: 506-854-3490

Une histoire de **Lamèque**

126 p., 9,95\$

Roy Bourgeois / Maurice Basque

DISPONIBLE MAINTENANT:
LIBRAIRIES ACADIENNES
MONTREAL
LIBRAIRIE PASSAGE
Moncton

CULTURE

Les Arts dramatiques présentent deux pièces



Défilé de mode

Jean Frédéric Richard Doucet présente les 6 et 7 décembre prochain, sa collection de vêtements plastiques. Commandité par le Kacho, la Boutique Chérie Esthétique et le Salon Profil, le défilé se veut une présentation de vêtements originaux et créatifs portés par les mannequins suivants: Joanne Doucet, Ginette Haché, Line Gagnon, Paul Bourque, Bruno Hamel, Anne Harley, Michel Savois et Jean Frederick Richard lui-même.

Présentement étudiant au département des Arts dramatiques, Richard a gradué de 3 agences de mode et s'adonne à la

confection de vêtements depuis déjà 3 ans. Très actif dans le monde créateur de la mode, il a déjà, par le passé, participé à 150 défilés de mode, en plus d'avoir, à plusieurs reprises, occupé les vitrines de magasins en tant que mannequin et organisé des spectacles de mode dans la région du Nord-Ouest.

Par ailleurs, il représentera la ville de Moncton en février 85 lors des compétitions internationales de mannequin qui se tiendront à Toronto, en plus de se rendre à New York vers le 2 juillet 85 afin de travailler à l'agence Vogue pour étudiant.

Le département d'art dramatique est heureux de convier les amateurs de théâtre à son prochain exercice public, présenté au studio-théâtre La Grange du 5 au 9 décembre.

Cette fois le choix du département s'est porté sur deux courtes pièces de l'auteur allemand Bertolt Brecht. D'abord **La Croix Blanche** (un extrait de "Grand Peur et Misère du Ille Reich") dénonce les procédés ignobles employés par Hitler afin d'éliminer ceux qui osaient s'opposer à son projet national. Brecht utilise la satire pour illustrer ce qui fut pourtant une des pages les plus sombres de l'histoire contemporaine.

La deuxième pièce au programme, **Les Fusils de la Mère Carrar**, se situe en Espagne lors de la guerre civile de 1937. Il s'agit d'une pièce d'une très grande intensité dramatique bâtie autour du thème de la neutralité. La Mère Carrar, dont le mari a été tué deux

ans auparavant lors d'un soulèvement populaire, tente désespérément de soustraire ses enfants aux dangers que représente la guerre. C'est donc ouvertement qu'elle décide d'afficher sa neutralité, défiant ainsi le mépris de tout le village. Animée par une force et un courage qui n'a d'égal que son désespoir, La Mère Carrar mènera son combat jusqu'au bout.

Ces deux pièces ne sont malheureusement pas uniquement le reflet d'un passé révolu. Elles nous rappellent, au contraire, que si les noms et les lieux changent, l'histoire se répète... bêtement.

Chaque représentation débutera à 20h30 et le prix d'entrée est de 1,50\$ pour les étudiants et 3,00\$ pour les autres. Les billets sont présentement en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation. Ceux non vendus seront mis en vente à la porte trente minutes avant chaque représentation.

Exposition de photographies

À compter du lundi 3 décembre, et ce pour toute la durée du dernier mois de 1984, il y aura exposition de photos de Francis Coullier au salon de coiffure Profies, situé au 80, rue Gordon, à Moncton.

Professeur en photographie à l'Université de Moncton, Francis Coullier présente une série de photos bruniées qui ont été colorées à la main. Ce travail a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration de Jules Bourque, du salon Profies, qui a coffee les deux personnes, Marie-Claire Dugas et Marie-Pierre Reydellet, qu'on retrouve sur ces oeuvres de photographie.

Le vernissage se tiendra le lundi, 3 décembre 1984 à 19h30 au salon Profies, et le public pourra voir cette exposition aux heures d'affaire habituelles du salon.



Librairie Passage

achat - vente - échange

DISQUES - CASSETTES
LIVRES - AFFICHES

Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain
(entre Weldon et Cameron)
Tel. 855-6916

Les fibres alimentaires et votre santé

Depuis le début des années "70", les fibres alimentaires, matériel indigeste des plantes, ont connu un intérêt grandissant chez des millions de Nord-américains. Ce phénomène est survenu dans le cadre de expériences et faites en Afrique, suggèrent qu'une consommation d'aliments non-affinés et à haute teneur en fibres aurait un effet protecteur contre plusieurs maladies de notre civilisation. Par la suite, de nombreuses autres expériences ont continué de mettre en évidence le rôle bénéfique des fibres alimentaires.

Celles-ci exercent surtout leurs influences sur le tube digestif et tout particulièrement au niveau du côlon. Aussi, il semblait que les fibres soient un facteur non-négligeable dans le contrôle et la prévention de l'obésité, le diabète et l'athérosclérose.

Voici quelques unes des façons dont les fibres sont censées avoir un effet bénéfique:

— En contribuant à une perte de poids en intensifiant la satiété et en remplaçant les calories des

sucres et des gras concentrés — ceci est accompli en ajoutant plus de fruits, légumes et produits de grains entiers à

— En attirant l'eau dans le tube digestif et de cette façon, aide à prévenir la constipation.

— En évitant une trop grande pression abdominale en relâchant les veines lors d'un effort prolongé pendant la défécation, ce qui éviterait les hémorroïdes.

— En prévenant la formation de petites pierres biliaires, lesquelles pourraient obstruer l'appendice et permettre l'invasion bactérienne de celui-ci pour mener finalement à l'appendicite.

— En exerçant les muscles du tube digestif de façon à ce que les fibres soient un facteur non-négligeable dans le contrôle et la prévention de l'obésité, le diabète et l'athérosclérose.

— En accélérant le passage des aliments à travers le tube digestif et aidant à prévenir l'exposition prolongée des tissus aux agents cancérogènes des aliments.

— En se combinant aux

gras, tel que le cholestérol, et dans les transportant hors du corps avec les selles de façon à ce que leur concentration dans le sang soit réduite; ce qui aurait comme conséquence, possiblement, d'aider à prévenir les maladies cardio-vasculaires.

— En ajustant la réponse du corps au glucose; les sucres simples en présence de fibres, produisent une élévation plus régulière du glucose sanguin.

Cependant, toutes les fibres n'ont pas le même effet. Par exemple, la fibre de la pomme (pectine) peut contribuer à abaisser le taux de cholestérol.

— En agissant de façon plus efficace pour aider à ramollir les selles et ainsi prévenir la constipation.

— En agissant de façon plus commune est la tendance de celles-ci à stimuler la formation de gaz. On peut, par contre, grandement diminuer ce problème en

augmentant progressivement notre apport en fibres. L'adaptation, en général, ne prend que quelques semaines.

Un risque plus sérieux est dû à la propriété d'un composé contenu dans l'enveloppe des grains, fèves et graines, à s'unir à d'autres substances et à les transporter hors du corps comme déchets. Tout est bien lorsqu'il s'agit de matière non nutritive, mais non lorsque ce sont des nutriments essentiels comme par exemple, le calcium, le fer et le zinc.

Pour des personnes sous-alimentées, les vieillards, et pour tous ceux dont l'apport nutritionnel est marginal, ceci peut constituer un danger.

Également, les personnes atteintes de maladies rénales, de diabète ou de tout autre problème sérieux, devraient consulter leur médecin avant de changer drastiquement leur alimentation.

Aussi, il serait prudent de ne pas utiliser les fibres sans s'i s'agissait d'un additif alimentaire, en coupant par exemple du son de blé libéralement

sur des aliments plus ou moins nutritifs. Donc, il serait beaucoup plus sain et sage d'opter pour augmenter notre consommation en fibres, d'inclure

quotidiennement à notre régime alimentaire un mélange équilibré de produits de grains entiers, noix, fruits et légumes. Ceci permettrait d'obtenir un apport en fibres et de l'école de Nutrition

différents types de fibres et aussi d'augmenter notre apport en éléments nutritifs. Un dernier point, il faut se rappeler de bien s'hydrater afin d'éviter une possible déshydratation causée par la propriété absorbante de la plupart des fibres.

Martial Comeau pour le Comité des Médias de l'École de Nutrition

L'écho du Kacho

1.0—Elle toute la...baise les yeux (de la façade renouillonne)... trois petits tours et puis s'en vont... (bis)

1.1 JEUDI... VENDREDI... Une atmosphère plastique!... (ça nous rend malade et on en redemande (et vant)... une parade aux dérivés d'hydrocarbures, quoi!...

—KR/OU/CII! (..) ce soir en manchette au téléjour... —KR/OU/CII! (..) senton!, le vol 265 à destination de Londres, rome... —Krou... (..) takataska... scrich!(B OUM/M?) SILENCE LOURD (de conséquences)... —un bal?, samedi?!, (avec le Bénévolet?)... —et jeudi et vendredi et dimanche! (!) ...MUR/MRes: (toujours)... —bal après bal... "on voit vraiment une époque formidable" (RESEER)... —non... ! Bal après bal (véritables points de suspension (entre ciel et terre))... —quelle altitude?...

Bruno Hamel

Bac en Sc forestières: prise de position

Le 14 novembre dernier, lors de la réunion du Conseil d'Administration de l'Association Générale des Étudiants du Centre universitaire Saint-Louis Mallet, la question de l'implantation du baccalauréat en Sciences Forestières fut un sujet de discussion important. La résolution suivante fut adoptée à l'unanimité.

—attendu que la question du lieu d'implantation du baccalauréat en Sciences Forestières de l'U de M est controversée

—attendu que les choix d'implantation du programme sont deux (2) ans à Edmundston / cinq (5) ans à Moncton; deux (2) ans Moncton / cinq (5) ans à Edmundston

—attendu que la résolution du 8 juin au Conseil des Gouverneurs attestant l'implantation de cinq (5) années à Edmundston n'a pas été prouvée invalide

—attendu que la région du Nord-Ouest est une particulièrement douce d'activités forestières

—attendu qu'un étudiant aura besoin de faire ses stages pratiques à Edmundston

—attendu qu'il n'a pas été prouvé que la "profondeur académique" existe plus à un campus qu'à l'autre

—attendu que nous ne voyons pas la logique dans l'implantation du baccalauréat en Sciences Forestières à Moncton

—attendu que les étudiants ont été oubliés dans le dossier du baccalauréat en Sciences Forestières

IL EST RESOLU QUE le Conseil d'Administration de l'Association des Étudiants du C.U.S.L.M. recommande fortement au Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton de ne pas oublier les étudiants dans leur décision concernant l'implantation du baccalauréat en Sciences Forestières; IL EST DE PLUS RESOLU QUE le Conseil d'Administration approuve fortement l'implantation des cinq (5) années du bacc. au C.U.S.L.M.

Mlle Renée B. Morin
Président A.G.E. du C.U.S.L.M.

Un conte de Noël parmi d'autres

Un jour ce fut de Noël la veille
Le parfum du brandy émanait des bouteilles
Nicole, vers midi, se réveille
C'est étonnant aujourd'hui de Noël la veille...

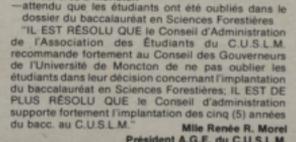
La conscience de Nicole est gonflée de remords
En voyant la neige tourbillonner dehors
Elle a trop attendu et elle a tort
Trop tard maintenant pour le cadeau d'Hector...

Depuis un mois au moins elle avait dans l'idee
De "booker" les Canillons pour son étir adoré.
Remettant à plus tard, elle se vit oublier
Une autre paire de bas pour Hector cet année!

La morale de ce conte mes amis est simplette:
On ne doit pas attendre pour appeler le quinette.
Pour vous sans tardons "Joyeux Noël" ou "Bonne Fête"

Composez sans tarder le 854-9217!

En redingotes et chapeaux haut de forme les carillons vont à domicile chanter un télégramme de Noël ou d'anniversaire, de votre choix, à une personne chère. Original pour un "party" n'est-ce pas?... ou pour toute autre occasion...



Postes ouverts à la Coop étudiante

Président(e)
Rôle du (de la) président(e):

1. Il (elle) preside le conseil d'administration,
2. Il (elle) coordonne le travail et voit à l'efficacité des membres du conseil d'administration,
3. En l'absence du trésorier, il (elle) signe les chèques et autres effets de commerce, avec la(les) gérante(s).
4. Il (elle) est d'office membre de tout comité;
5. Il (elle) exerce toutes autres fonctions assignées par le conseil d'administration.

Gérant(e)
Rôle du (de la) gérant(e):

1. Sous la direction du conseil d'administration, la(les) gérant(e) administre, dirige et contrôle les affaires de la coopérative.
2. Il (elle) a la responsabilité immédiate des biens et meubles de l'association.
3. Il(elle) doit se conformer aux instructions du conseil et lui fournir tous les renseignements que celui-ci peut exiger.
4. Il(elle) a la responsabilité du personnel; Il(elle) coordonne et dirige le travail de tous les employés de la coopérative.
5. Il(elle) rédige mensuellement un rapport des opérations financières.
6. Il(elle) est officiel signataire des chèques et autres effets de commerce.
7. Il(elle) doit voir à maintenir, en tout temps, avec les comités le meilleur service possible.
8. Il(elle) rédige les rapports demandés et peut être appelé(e) à suggérer de nouvelles méthodes ou procédures pour la bonne marche de la coopérative.
9. Il(elle) prépare ou approuve les bons de commande des stocks et fait les achats en collaboration avec les comités.

Les mises en candidature pour les postes de président(e) et de gérant(e) de la Coop étudiante seront acceptées jusqu'au mercredi 9 janvier à 14h. Vous êtes invités à venir vous renseigner à la Coop étudiante au sous-sol de l'édifice Tailion.

La Coop Étudiante

SPORTS

Salut Guy

Lundi dernier, comme plusieurs amateurs de hockey, j'ai appris que la comète blonde metait un terme à sa carrière de 13 saisons avec le Canadien de Montréal. Guy Lafleur annonce une retraite après avoir été placé sur un plateau d'argent durant plusieurs saisons. Il a sans aucun doute choisi d'accrocher ses patins durant la période de sa carrière où tout ce qu'il entreprenait n'aboutissait à rien. Deux buts en vingt parties pour Lafleur, un joueur orgueilleux et fier, firent qu'il ne pouvait plus supporter d'être

classé parmi les joueurs de talent moyen. Plusieurs coéquipiers du Démon blond vont certainement réaliser que Lafleur était un joueur sur la glace qu'on n'aurait pas voulu à l'extérieur de la patinoire. L'expérience d'un joueur qui vécut les années grasses du Canadien de Montréal était certes indispensable pour plusieurs jeunes joueurs pour qui encore, Lafleur était l'idole.

Même si je ne suis pas un partisan incontesté du Canadien de Montréal, Guy Lafleur a été pour moi, et pour plusieurs le "Super

Star" de notre jeunesse et le fait qu'il prenne sa retraite laisse pour plusieurs, une certaine tristesse. Le lundi 26 novembre, fut pour le numéro 10 du Canadien, sans aucun doute, la journée la plus difficile à passer. Lors des dernières entrevues réalisées, Lafleur avait la larme à l'œil.

Prendre la décision de laisser tomber plusieurs fidèles, pour qui Lafleur était l'idole des années modernes, s'avéra sûrement un choix difficile. C'était laisser tomber une équipe qui connaît du

succès, une équipe qui pour lui, était sa vie, c'était placé son équipement dans les tombes à mites lorsqu'il sait qu'il pourrait être encore indispensable à plusieurs autres équipes. Même si le Canadien se porte bien, écoutez les parties à la télévision et vous verrez que sans Lafleur, ça ne sera plus pareil.

Arles Guy, au nom de plusieurs pour qui tu fus l'idole de leur jeunesse, espérons que ta décision sera la bonne!

Daniel Hébert

Les Anges Bleus: à surveiller

Si les Anges Bleus connaissent un excellent début de saison dans la ligue interuniversitaire de volleyball féminin, l'instructeur Daniel O'Carroll y est sans doute, pour quelque chose. Pour les Anges Bleus, la saison 84-85 est la troisième année d'un plan de cinq ans visant la reconstruction de l'équipe dont l'objectif ultime est de remporter le championnat de l'ASIA et de participer aux compétitions importantes durant la

saison. Avec des joueuses d'expériences telles que Huberte Jaijeli, Julie Lapointe et France Delaire, l'U de M pourra causer plusieurs surprises. Jusqu'à présent, nous devons noter notre contrôle de balle. À certaines occasions, nous sommes pris en défaut à cause des balles faciles que nous donnons à l'adversaire.

Pour nous, la deuxième partie du calendrier sera primordiale. Plusieurs

parties en très peu de temps peuvent être un facteur significatif. Le temps de récupération sera beaucoup plus difficile et nos heures d'exercices seront modifiées. Nous avons eu la chance en début de saison d'acquiescer beaucoup d'expérience lors de nos compétitions à Toronto et Sherbrook.

Selon O'Carroll, le rôle de nos reserves aura une importance capitale pour l'équipe. Avec des perfor-

mances solides, les recrues pourront nous sortir de l'impassé et aussi avec une lutte à finir avec Dalhousie et Fredericton, leur travail sera utile à tout moment.

Alors pour les Anges Bleus, une participation aux finales de l'ASIA est notre objectif principal. Et aussi avec l'expérience de Daniel O'Carroll, les Anges Bleus sont sur la bonne voie.

Daniel Hébert

Joueur de la semaine

L'athlète de la semaine est le numéro 1 Dave Quigley, des Aigles Bleus. Ce gardien de but, dont les cinq pieds et dix pouces, font osciller la balance à 155 livres, est originaire de Trois-Rivières au Québec. Il est à sa première

saison avec les Aigles Bleus. Il poursuit présentement ses études en Science politique à noter que fin dernier, Quigley a fait partie des catraites de Shawinigan. Une équipe dont Steve Penes des Canadiens de Montréal a

également fait partie jusqu'à présent siles Aigles Bleus vont bien à la défense, les arrêts de Dave Quigley a certes permis à Jacques Noël d'avoir une paire de gardiens de but solides.

Super Bleu mène la foule

Au cours du premier match des Aigles Bleus, disputé à domicile, il existait une ambiance de carnaval dans l'arène de Louis Levesque. En effet, la mascotte SUPER BLEU a emballé la foule dès le début du match avec ses prouesses hors de l'ordinaire. Il lui a fallu effectuer un tour de force pour soulever la foule afin de créer une telle ambiance. Selon plusieurs partisans qui assistent depuis fort longtemps aux parties des Aigles Bleus, "c'est la première fois que nous sommes témoins d'une atmosphère aussi joviale pour une partie de la saison régulière". J'ai moi-même été agréablement emballé par cette foule en délire, on se serait cru à un match de série de fin de saison. Même si le pointage était élevé, les cris de la foule n'ont pas cessé. Imaginez-vous l'ambiance qu'il régnera lors des prochaines parties à domicile. Durant ce match, il nous a même été permis d'assister à la fameuse vague,

lorsque SUPER BLEU et le fanatique MICHEL BEURBÉ ont entraîné la foule, en début de deuxième, à lever. Selon les commentateurs après le match, chose certaine, avec une telle ambiance, les gens se rendront en grand nombre encourager les Aigles

PHOTO S.A.R. sont maintenant disponibles au local 204 du Ceps.

Le S.A.R. est à la recherche des arbitres pour le hockey sur glace, un responsable pour le

LE PÈRE DU JOGGING MEURT

(SHS) La mort de l'auteur du plus important livre de jogging, Jim Fixx, emporté à 52 ans par une crise cardiaque lors d'une course, esdelle un avertissement pour tous les joggers? Non, répond un autre mortel, le Dr George Sheehan. Une récente étude scientifique réalisée aux universités Harvard et Stanford, auprès de 17 000 hommes

Bleus avec SUPER BLEU. Alors il ne reste plus qu'à vous convertir au prochain rendez-vous le vendredi 6 décembre, alors que Fredericton visitera les Aigles Bleus à l'Aréna J-Louis Levesque à compter de 19h30.

Daniel Hébert

hockey-boules et le touch-football.

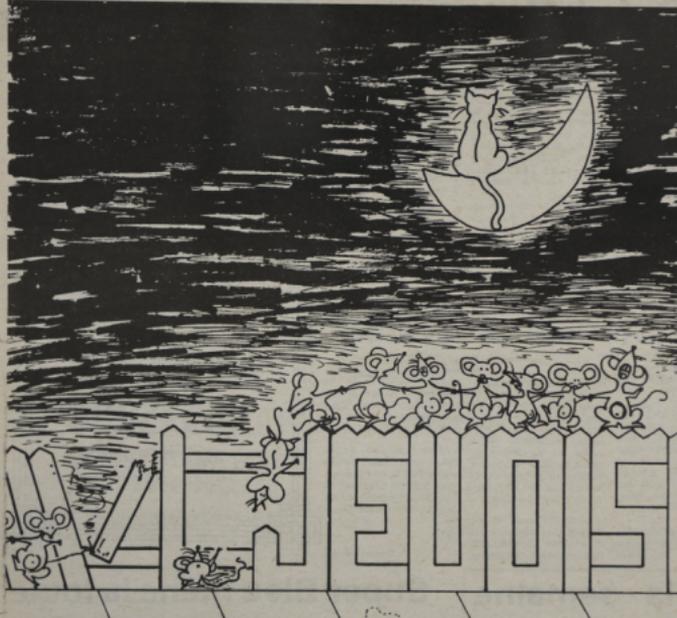
Les intéressés doivent se présenter au local 204 du Ceps pour plus d'information.

SPAGHETTI HOUSE
PIZZAS

Et même plus: le lundi soir.
Spaghetti à volonté!

855-5000
726 MOUNTAIN Rd.
MONCTON N.B.
Restaurant licencié, Bar Salon.





AU KACHO
 MERCREDI
 VENDREDI
 NEW WAVE
 ça
 DANSE!!!

JEUDI
 SAMEDI

DISCO

du 5 au 8 déc.

Ohé!!! On s'en va danser!!!
 au Kachon On s'en va...
 au... au... Hic! Kac

spectacle
 de
 mode
 électro-
 plastic
 6 et 7 déc
 21h00



MAINTENANT DISPONIBLE

AU KACHO

DES METS LEGRS

- lasagne, pain à l'ail et salade
- comptoir à deli - faites sur demande
- poisson, frites et salade de choux
- chaudière de fruits de mer

mercredi, jeudi et vendredi
 de 16h30 - 18h30